

ASSEMBLÉE NATIONALE

27 mars 2015

SANTÉ - (N° 2673)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 934

présenté par
Mme Hélène Geoffroy

ARTICLE 40 BIS

Compléter cet article par l'alinéa suivant :

« II. – Au quatrième alinéa de l'article L. 713-21 du même code, les mots :

« du dernier »,

sont remplacés par les mots :

« de l'avant-dernier ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de conséquence.